



Compte rendu de l'actualité du Collectif et de la visio-conférence du mercredi 5 février 2025

Suite à nos échanges lors de la dernière visio du 10 décembre, nous faisons évoluer son déroulement :

Nous donnons la priorité à l'écoute et l'échange autour des témoignages des nouveaux participants et des autres victimes professionnelles et riveraines présentes.

Ensuite, nous présentons et discutons autour des points à l'ordre du jour, en veillant à ne pas dépasser une durée maximum de 2h, si possible moins.

Dans le futur, nous proposerons en fin de réunion un temps de débat autour d'un sujet préparé à l'avance.

64 personnes présentes

Présentation des participants

- **Bernard GUIGNES (Tarn et Garonne)** : une audience au Tribunal à Montauban aura lieu le 11 février pour contester sa date de consolidation. Les médias locaux ont été informés et un rassemblement de soutien est prévu.
<https://www.ladepeche.fr/2025/02/02/victime-des-pesticides-lancien-arboriculteur-attaque-la-msa-en-justice-12478276.php>
<https://www.cfmradio.fr/bernard-guignes-atteint-du-cancer-de-la-prostate-temoigne>
- **Philippe (Yonne)** : opéré il y a deux jours, d'un cancer de la prostate ; il a épandu des pesticides pendant 40 ans. Son médecin n'est pas au courant des tableaux de maladies professionnelles.
- **Gilles (Vienne)**, est président d'une association axée sur le cancer de la prostate (APCLP). Pour beaucoup de gens, le cancer de la prostate fait partie du paysage. Il souligne l'importance de prendre ces maladies au sérieux dans le monde agricole.
- **Thierry (Corrèze)** est « *sur le marché du travail depuis l'âge de 13 ans* » ; il a passé presque 20 ans de sa vie comme ouvrier agricole dans les vergers de pommes : aujourd'hui atteint d'un cancer de la prostate qui a fait basculer sa vie, « *c'est un parcours très dur* » ; il a commencé la démarche de reconnaissance en maladie professionnelle.
- **Yves (Loire Atlantique)** : était producteur de lait, est atteint de la maladie de Parkinson depuis 2010, huit ans avant la retraite. Accompagné de son épouse, il a entamé la démarche de reconnaissance en maladie professionnelle.
- **Sorya (Aude)** est interne en médecine générale et s'intéresse aux maladies professionnelles
- **Gérard (Maine et Loire)** pense qu'il faut faire avancer la connaissance des maladies auprès des personnels de santé.
- **Jean-Louis (Maine et Loire)** a perdu son père et des proches à cause des pesticides. Il a aussi manipulé et respiré des produits dans la coopérative où il travaillait. Le Maine et Loire est touché à la fois par la viticulture, le maraîchage industriel et la culture des semences, les vergers agricoles.



- **Yvon (Martinique)** : est président du **Collectif des ouvrier.e.s agricoles empoisonné.e.s** par le chlordécone en Martinique ; il vient d'inaugurer le CRPPE (maladies professionnelles et pathologies environnementales) le 21 novembre 2024.



Importante contamination de l'eau qui sert à laver par trempage la banane, chargée en chlordécone et divers produits notamment fongicides ; elle a des conséquences sur toutes les catégories de population, en particulier les femmes (utérus, thyroïde) qui lavent les bananes. La consommation de la banane martiniquaise est fortement déconseillée.

Une enquête auprès de 500 femmes travaillant dans la banane, a montré que 2/3 d'entre elles a des problèmes de thyroïde. Tous les hommes qui ont travaillé dans la banane ont un cancer de la prostate. Par contre, peu de cancers du sein ont été trouvés parmi les ouvrières de la banane (question taboue ?).

L'indemnisation est très faible, seulement 300 € par mois.

Le chlordécone n'est plus autorisé mais il est toujours présent car rémanent, et enfoui dans le sol par les producteurs de bananes, pour le cacher et continuer de l'utiliser.

Selon Santé Publique France, il est dangereux même à petites doses, pour d'autres maladies.

Pour une population de 350 000 habitants, en 2022 : 5500 cas de prostate en Martinique et 5800 en Guadeloupe ! Avant l'arrivée des pesticides en 1965, aucun cancer de la prostate en Martinique et Guadeloupe !

- **Philippe (Vendée)**, paysan, vient de prendre sa retraite. Il milite dans beaucoup d'associations contre les pesticides.
- **Sandra (Somme)** : est juste riveraine de grandes cultures traitées et maman de trois enfants atteints de troubles du neurodéveloppement et l'un de leucémie lymphoblastique. Se bat pour que le futur de ses enfants soit le plus paisible. N'étant pas agricultrice, elle n'a pas accès à l'aide du service du CHU d'AMIENS.
*Henri évoque la réunion du jour avec l'INSERM, **Alerte médecins pesticides** et de l'association **Alerte Pesticides Haute Gironde** sur un projet de recherche citoyenne. Gilles évoque l'Institut Citoyen de Recherche créé à Machecoul pour étudier les cancers pédiatriques.*
Question posée par Guy sur les conséquences des armes de la seconde guerre mondiale (remontée d'organophosphorés).
Claire parle d'un médecin de Montpellier (cohorte Marianne sur les causes environnementales dans les troubles du neuro-développement et autistiques) : <https://cohorte-marianne.org/> du Dr Amalia Bagdali
Henri ajoute 2 autres cohortes : <https://cohorte-sepages.fr/> et <https://www.pelagie-inserm.fr/>
- **Hélène et Jean-Pierre (Maine et Loire)** ont été paysans pendant 10 années en bio et 25 ans en agriculture conventionnelle. Jean Pierre est atteint de cancer de la prostate et parkinson et a été reconnu en maladie professionnelle pour ces deux maladies ; il a témoigné au cours de deux projections-débats organisées par Secrets toxiques.
- **Pascal (Côtes d'Armor)** a travaillé dans une casse de voiture et a été reconnu par la CPAM en maladie professionnelle pour SIOC (Syndrome d'Intoxication aux Odeurs Chimiques) ; lutte longue et difficile pour arriver à faire reconnaître.
- **Karine (Var)** : son époux œnologue est décédé d'un glioblastome (son directeur aussi) ; il a été reconnu en maladie professionnelle très rapidement. Questions posées suite à des incendies sur les conséquences de l'utilisation de retardants par les pompiers.
Information : quand une personne reconnue en maladie professionnelle liée aux pesticides, décède de cette maladie, le ou la conjoint(e) a droit à une rente à son tour, à vie ; pour un agriculteur (trice), elle est de 12000 € par an ; une somme est également allouée aux enfants âgés de moins de 20 ans au moment du décès de leur parent (entre 3 et 4000 € par an).
- **Pierre et Marie Hélène (Finistère)** : Pierre, reconnu pour un cancer de la prostate, vient d'obtenir au Tribunal Judiciaire de QUIMPER, grâce à notre avocate Me BARON, que la date de consolidation de sa maladie soit remontée de 2022 (décision MSA) à 2013 et que sa rente démarre non pas le 10 sept 2022, mais le 15 février 2020 !
- **Paul (Finistère)**, paysan atteint d'un myélome, a obtenu du FIVP que sa rente débute à la date de Première Constatation médicale de sa maladie ; c'est notre revendication pour tous les malades, obtenue une seule fois jusqu'à présent !
- **Jean-Marie (Ille et Vilaine)** travaille à l'INRAE Rennes ; dans le passé, il a fait des essais d'application avec des pulvérisateurs à main, accompagne ses collègues.
- **Marie-Thérèse et Guy (Loire Atlantique)**, sont entourés de maraîchers, Marie-Thé a un myélome multiple. Avec notre avocat, nous démarrons une démarche de reconnaissance en maladie professionnelle.
Ecouter le reportage sur *C dans l'air* (France 5) à partir de la 30^{ème} mn :
<https://www.france.tv/france-5/c-dans-l-air/6880105-emission-du-vendredi-7-fevrier-2025.html>
- **Gisèle (Côtes d'Armor)** a travaillé pendant 15 ans dans l'agriculture et 10 autres années dans d'autres activités. Elle est atteinte de la maladie de Parkinson. Elle bénéficie d'une stimulation profonde grâce à des électrodes qui permettent de ralentir les tremblements. Par contre, son taux d'IPP est scandaleusement faible (25% - 260 € par mois). En janvier 2024, le Tribunal de ST BRIEUC a nommé un expert médical qui ne s'est toujours pas manifesté ! Misère de la Justice qui ne peut jouer son rôle !



1- Vie du Collectif

Nos propositions pour décentraliser les échanges au sein du Collectif

Suite à la visio précédente du 10 décembre, Bernard et Karine présentent les propositions du groupe de travail pour faciliter les échanges entre les membres du Collectif.

Bernard 57 ans a la maladie de parkinson. On est très seul face à la maladie. Le Collectif permet de se rapprocher les uns des autres : proposition de faire un carnet d'adresses pour faciliter les rencontres en off, sous réserve des difficultés liées à la réglementation des bases de données définies par la CNIL (Commission nationale Informatique et Libertés).

Karine : son père, paysan est atteint d'une maladie à Corps de Léwy (MCL) et elle a besoin d'échanger pour comprendre ce qui lui arrive. Pour elle, la chose la plus importante est l'échange et la base de données serait un bon outil. Au fur et à mesure que le Collectif s'agrandit, il serait bon que l'on favorise les contacts interpersonnels autour des problématiques qui sont les leurs (riverains...).

Les participants discutent des avantages de cet outil, tels que la mise en relation de personnes partageant des problématiques similaires, mais soulignent également l'importance de protéger la confidentialité des données et de prévenir les intrusions malveillantes. Il faudra border le système pour éviter les risques (intrusion, harcèlement...). Éviter d'être dans un réseau ouvert. Il faut un outil simple. La base de données ne doit pas être publique. IL vaut mieux parler de carnet d'adresses.

→ Le groupe de travail va faire la proposition d'un outil et de règles de fonctionnement.

Assemblée Générale 2025

Elle aura lieu le **22 mars 2025 à COURNON (56) de 9h30 à 17h.**

Vous recevrez par courriel les rapports, les bons pour pouvoir, l'inscription pour le repas etc... vers le 22 février.

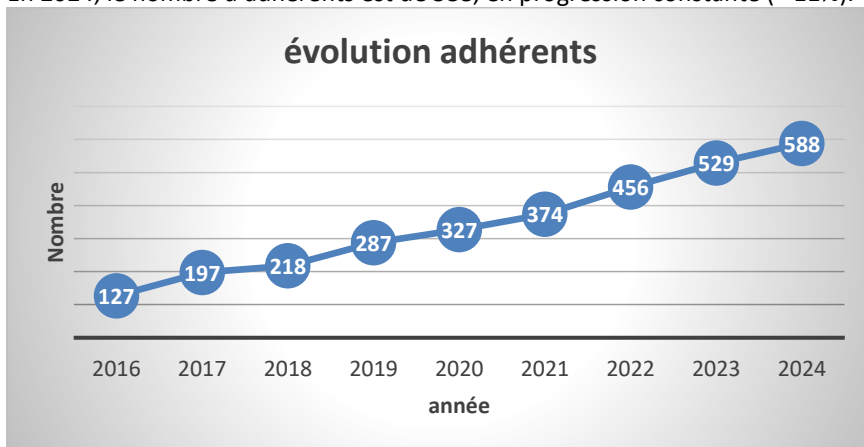
Nous envisageons les horaires suivants :

9h30 à 10h	Accueil
10h - 11h15	AG ordinaire ; renouvellement du groupe de coordination
11h15 - 12h30	Échanges
12h30 - 14h30	Apéro, repas, café
14h30 -16 h30	Table ronde (en cours de définition) avec François LAFFORGUE, Jean-Marc BONMATIN (chercheur CNRS), Nadine LAUVERJAT de Générations futures.
à partir de 16h30	Conclusion et temps de rencontre

Nous nous organiserons pour accueillir les personnes qui viennent de loin (à condition de nous le faire savoir).

Renouvellement des adhésions 2025

En 2024, le nombre d'adhérents est de 588, en progression constante (+ 11%).



En 2025, vous pouvez adhérer ou ré-adhérer (10 €) :

- En allant sur le site du Collectif et en réglant par carte bancaire : <https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/adhesion/>
- En envoyant un chèque à : La Primelais – 35830 – Betton

Projections-débats Secrets Toxiques en Maine et Loire

Du 17 au 31 janvier en Maine et Loire, notre Collectif a participé aux 8 projections – débats de SECRETS TOXIQUES et au Colloque organisés : Mûrs Erigné, La Pommeraye, Segré, St Florent le Vieil, Angers, Saumur, Cholet, Mazé.

Entre 30 et 110 personnes ont participé aux différentes soirées.

Dans chaque soirée, au moins un membre du Collectif, malade des pesticides, a témoigné.

En Mayenne :

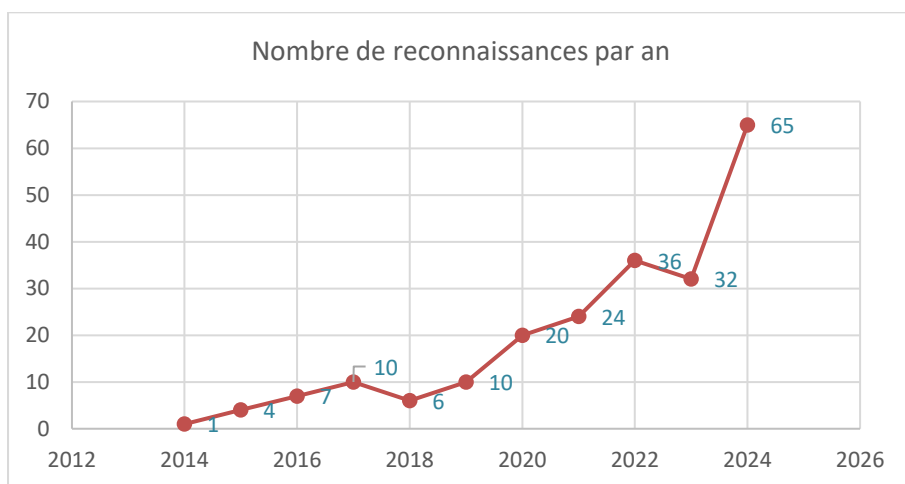
Cinq projections-débats vont être organisées en février / mars.

25-févr.-25	20h30	Cinéma le trianon	53410	BOURGNEUF LA FORET
4-mars-25		Cinéma Avant-scène	53000	LAVAL
6-mars-25	20h	Cinéma l'Aiglon	53370	ST PIERRE DES NIDS
11-mars-25		Cinéma le Vox	53100	MAYENNE
13-mars-25		Cinéma Le Palace	53200	CHÂTEAU-GONTIER

2-Soutien aux victimes des pesticides

Bilan des reconnaissances en maladie professionnelle en 2024

Elles ont spectaculairement augmenté passant de 32 en 2023 à 65 en 2024.



Pourquoi cette augmentation ? Sans doute parce que notre Collectif est de plus en plus connu, parce que les médecins sont mieux informés et en avertissent leurs patients, parce que le tabou du lien entre pesticides et maladie diminue dans le milieu agricole...

Répartition des maladies depuis 2015 :

Vous trouverez ci-joint le bilan de 10 ans d'activité du Collectif.

<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/docs/bilanSoutienVictimesPesticides.pdf>

215 maladies ont été reconnues ; elles se répartissent ainsi :

N° tableau régime agricole	Maladie	Nombre	%
19	Hémopathies	8	4
22	Sclérodermie	1	1
58	Parkinson	81	38
59	Lymphomes, leucémie, myélome	37	17
61	Cancer de la prostate	57	26
HT	Hors tableau (dont 11 tumeurs cérébrales)	31	14
TOTAL		215	100

3 nouvelles personnes ont été reconnues en janvier 2025.

Imposition des rentes de maladie professionnelle

Avec l'appui de nos avocats, le Tribunal Administratif de NANTES a accordé à un adhérent de Loire Atlantique, bénéficiaire d'une rente de maladie professionnelle, *le dégrèvement total des impositions litigieuses pour les années 2022 et 2023.*

Si vous avez été imposés sur vos rentes de maladie professionnelle entre 2021 et 2024, contactez-nous !

Décès

Quatre des nôtres nous ont quittés :

- Joel COUVERT, le 13 décembre, à 71 ans à BAIS (35), paysan à la retraite, d'un lymphome
- Claude RENAULT, le 14 janvier, à 84 ans à RUFFIGNE (44), paysan à la retraite, de parkinson.
- Joseph POUPART, le 28 janvier, à 86 ans au PIN (44) ; paysan à la retraite, malade de parkinson.
- Bertrand GLOAGUEN, le 2 février à 75 ans à CHATEAUNEUF DU FAOU (29) ; salarié agricole, malade aussi de parkinson.



Bertrand GLOAGUEN

Soutiens à venir, au Tribunal

Des rassemblements de soutien vont être organisés à chaque fois :

11-févr-25	14h	Tribunal Judiciaire pour contestation du taux d'IPP de Bernard GUIGNES	MONTAUBAN (82)
03-mars-25	9H15	Tribunal Judiciaire pour contestation taux IPP de Michel DUVAL, Johny URVOY, T. MARTINEAU, N. GODINEAU	ANGERS
6-mars-25	13h30	Tribunal Judiciaire pour contestation de la date de consolidation de Pascal LOUSSOUARN	BREST
14-mars-25	9h	Tribunal Judiciaire pour contestation du refus de la MSA de : - procéder à la réévaluation du taux d'IPP d'Edith GARNIER - reconnaître les maladies de M. PELATRE (DFT) et H. BROSSAULT (polyradiculonévrite) pour contester la date de consolidation de C. TROCHU (parkinson) pour déterminer les indemnités de faute inexcusable de l'employeur pour JC CHEVREL	RENNES
12-mai-25	14h	Tribunal Judiciaire pour contestation du refus de reconnaissance en maladie professionnelle de Bernard PERAIS (vessie) et Patrick EVO (LMC)	VANNES

3-Protection des riverains

Nous recevons régulièrement des appels au secours de riverains de zones épandues qui ne savent comment réagir et comment se protéger (Deux-Sèvres, Manche, Sarthe, Somme).

Nous sommes intervenus aussi auprès de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) concernant un dépôt sauvage de produits vétérinaires pour bovins déposés en bordure de zone humide dans le Morbihan.

Des actions judiciaires sont en préparation.

Nous sommes en train de refondre notre **brochure riverains** ; elle sera bientôt à nouveau diffusée.

4- Autres points

Actions en cours avec la Fédération des mutuelles de santé

Depuis un an, vingt groupes mutualistes protégeant plus de 6 millions de Français demandent au gouvernement **d'agir pour la santé publique et planétaire.**

Ils appellent à "un nouveau cap agricole" pour ne pas répéter avec les pesticides "les mêmes fautes ayant généré plus de 100 000 décès à cause de l'amiante en France ».

Une tribune publiée **le 4 février**, a été signée par 1500 personnes ; notre Collectif y a participé activement :

https://www.francetvinfo.fr/environnement/transition-ecologique-de-l-agriculture/pesticides/tribune-mutualistes-scientifiques-associations-medecins-ils-appellent-a-un-nouveau-cap-agricole-pour-ne-pas-repeter-avec-les-pesticides-les-memes-faute-qu-avec-l-amiante_7052882.html

Pour en savoir plus : <https://mutuelles-sante-planetaire.com/>

Eau et pesticides : Manifestation à REDON (35) le 22 février à 14h

Un Collectif d'associations appelle à cette manifestation qui rassemblera des centaines de personnes accompagnée par les tracteurs de la Confédération Paysanne :

<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/appele-a-manifester-pour-leau-a-redon-le-22-fevrier/>

La manifestation est organisée suite aux réunions du **SAGE Vilaine**, qui ont pour but de réglementer l'usage de l'eau (quantité et qualité).

Les Chambres d'Agriculture (FNSEA) s'opposent aux évolutions nécessaires et ont manifesté deux jours avant la dernière réunion pour s'y opposer. Les décisions ont été repoussées jusqu'à une prochaine réunion qui aura lieu le **26 février**.

Il est très important que beaucoup de personnes viennent manifester.



Lutte contre les décisions gouvernementales

Le 5 février, la Ministre de l'agriculture et le sénateur DUPLOMB ont présenté un projet de loi agricole selon lequel les pesticides ne pourraient être interdits sans solutions alternatives « économiquement viables », décision qui remet en cause le rapport de la cour des comptes du 30 juin 2022 et reprend quasi intégralement les propositions de la FNSEA. De plus, il est prévu de :

- Amoindrir les peines pour les agriculteurs en cas d'infractions (environnement, fausses déclarations etc...)
- Accélérer les contentieux en cas d'opposition aux mégabassines et aux extensions d'élevages
- Mettre en place le guichet unique au sein des chambres d'agriculture pour l'instructions des dossiers.

Suppression de l'Agence Bio

Le 18 janvier au Sénat, les mêmes personnages ont prévu la suppression de l'Agence Bio créée en 2001 pour coordonner le développement de l'agriculture bio en France, avec pour objectif de décapiter l'agriculture bio en France. Celle-ci dispose d'un faible budget de 2,9M€/an pour 23 salariés.

En 2024, elle a permis de développer de plus 8% les circuits spécialisés.

En quelques jours, une énorme mobilisation de tous les réseaux, a permis son maintien.

Epannage par drones :

L'épandage de pesticides par hélicoptère a été interdit en 2009 pour empêcher les dérives sur les cultures et populations à proximité. La diffusion des produits en aérien est plus dangereuse, vu le niveau de concentration des produits (20 l/ha environ). La proposition de loi du 27 janvier 2025, portée par les macronistes, la droite et l'extrême droite, de permettre l'utilisation des pesticides avec des drones sur la vigne et les bananeraies (pour l'instant) est une remise en cause de la loi de 2009. En 2014, Ségolène Royal avait définitivement mis un coup d'arrêt aux pulvérisations aériennes pour les cultures comme le riz.

Subventions à ALTHO (chips).

Le 15 octobre, vote d'un amendement au projet de loi de finances porté et soutenu par N. LE PEIH et P. MOLAC (députés du Morbihan), permettant à l'entreprise de production de chips ALTHO à ST GERAND (56), holding du groupe GLON, de bénéficier de l'accès au gaz naturel à taux réduit, au nom de l'égalité de concurrence avec les Belges. Coût de l'opération : 4M€/an ! ALTHO produit 47% des chips en France et exporte dans 11 pays au monde, notamment en Asie. Cette usine en plein croissance augmente considérablement les surfaces en pommes de terre en Bretagne, avec les conséquences néfastes sur le sol (obligation de tamisage) et utilise en moyenne 1 500€/ha de pesticides.

Projection du film d'Eric GUERET « SUR LA PAILLE »

Notre Collectif a soutenu dès le départ, les producteurs bio en difficulté. Ainsi, lors de notre AG en 2022, nous avons déjà invité Ludovic BILLARD, président de BIOLAIT.

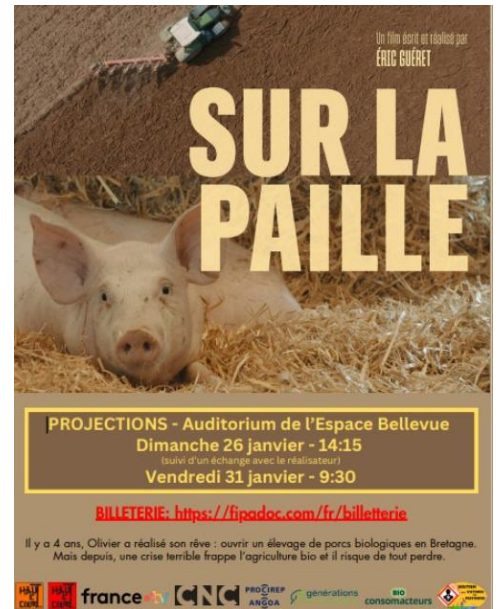
Début 2023 les 70 éleveurs de porcs "Bio Direct", sont en grande difficulté aggravée par la flambée des prix des céréales depuis la guerre de l'Ukraine. Sollicités avec la Conf, nous avons soutenu un éleveur très menacé à PLOUISY (22), devant certains partenaires économiques, responsables politiques et le président de l'agence de bassin.

Eric GUERET, réalisateur, après nous avoir contactés, a retracé dans son documentaire intitulé "SUR LA PAILLE" le combat d'un éleveur et d'une filière en grande difficulté.

Nous avons accepté, par cohérence dans nos combats contre l'utilisation de pesticides en agriculture, de mettre le logo du Collectif dans la bande d'annonce et de participer à des soirées projections débats.

- Projections en février : à **GUINGAMP le 12**, à **ST BRIEUC le 13**, sur **France 2 le 26**.
- Programmation en cours à **CALLAC, MOELAN SUR MER (25 mars), PONTIVY, PLOUGUENAST...**

Pour organiser des soirées-débats avec notre participation : prendre contact avec Clara (collaboratrice d'Eric Guéret) au 07 82 81 91 35.



<u>Ciné-débat à CHARTRES (28)</u>	<u>Table-ronde sur les pesticides et la santé à NIORT (79)</u>
<p style="text-align: center;">Jeudi 6 mars à 20h</p> 	<p style="text-align: center;">Samedi 15 mars à 15h</p> <p style="text-align: center;">CONFÉRENCES ET FILM</p> 
<p>A l'invitation du Collectif « Pesticides en question » en EURE ET LOIR, nous projeterons le film de JC COGREL : « <i>il ne faut pas que nos enfants continuent ce truc-là</i> ».</p> <p>Jean Claude a filmé plusieurs malades des pesticides qui témoignent de leur parcours et de leur maladie.</p> <p>Le lendemain, nous formerons les militants de l'association à l'accompagnement des victimes des pesticides vers la reconnaissance en maladie professionnelle.</p>	<p><u>Conférences</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'effet des pesticides sur la santé humaine, - les alternatives <p>En soirée, <u>film de Marie Monique Robin</u></p> <p><u>Intervenants</u> : Sylvie Nony, G. Prete Pierre-Michel Périnaud (AMLPL), notre Collectif</p> <p>Vincent Bretagnolle du CNRS de Chizé, Jean-Claude Oliva coordination eau Ile de France, un agriculteur bio et la présentation des ordonnances vertes</p> <p><u>Organisé par</u> l'APIEEE, l'association "Alerte Médecin Pesticides" (AMLPL) et Balanin et Torcheplot d'Aiffres.</p>

6- A lire ou à regarder :

En l'espace d'une semaine, plusieurs membres du Collectif ont témoigné dans des émissions sur France 5 :

- **28 janvier** : Emission sur parkinson sur France 5 avec le témoignage de Sylvie CHAPLAIN (22)
<https://www.francetelevisions.fr/et-vous/notre-tele/les-programmes-a-ne-pas-rater/enquete-de-sante-nos-vies-avec-parkinson-38970#:~:text=D'apr%C3%A8s%20l'association%20France,la%20rencontre%20d'autres%20malades>
- **3 février** : Emission VERT DE RAGE sur France 5 dans laquelle P. LENDORMY (35) témoigne de la maladie à corps de lewy de son père : <https://www.france.tv/france-5/vert-de-rage/saison-4/6868483-pesticides-poisons-eternels.html>
- **7 février** : Emission *C dans l'Air* sur France 5 ; témoignage de Guy et Marie Thé GILET sur la démarche de reconnaissance en maladie professionnelle de Marie Thé en tant que riveraine :
<https://www.france.tv/france-5/c-dans-l-air/6880105-emission-du-vendredi-7-fevrier-2025.html>
(à partir de 30ème mn)

6- Evènements à venir

13-févr-25	20h	Projection - débat du film "SUR LA PAILLE"	ST BRIEUC
22-févr-25	14h	Manifestation pour l'EAU	REDON (35)
28-févr-25	9h30	Réunion de la CLE du SAGE VILAINE, en auditeurs silencieux	?
06-mars-25	20h	Ciné-débat : " <i>il ne faut pas que nos enfants continuent ce truc-là</i> " de JC COGREL	CHARTRES
15-mars-25	15h	Table-ronde sur les pesticides et la santé	NIORT (79)
25-mars-25	20H	Projection du film "SUR LA PAILLE"	MOELAN SUR MER (29)

7-Prochaine réunion :

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 22 mars 2025

A partir de 9H30